

Attentes FCPE	Réponse Jean-Hubert ROUGE	Réponse Francis IDRAC	Réponse Jean-Luc DAVEZAC
<p>Futur(e) élu(e) en charge des affaires scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nomination d'une personne disponible, compétente, proactive, à l'écoute et apte à prendre en compte les questions d'éducation et les sujets périphériques 	<p>Il va de soi que l'élu en charge des affaires scolaires se doit d'être disponible, il doit avoir une parfaite connaissance de la matière et du monde scolaire. Il doit également savoir prendre en compte les questions d'éducation et être au fait des sujets périphériques. De même qu'il doit avoir les qualités et l'expérience nécessaires pour être en mesure d'assurer un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs du monde scolaire.</p> <p>Le temps scolaire et périscolaire est pour notre équipe une priorité ; j'ai donc fait le choix, si nous sommes élus, de doter notre conseil municipal d'un poste d'adjoint aux écoles qui sera épaulé par un délégué.</p> <p>Corinne REA Enseignante</p> <p>David Nadaud Cadre éducatif et pédagogique</p>	<p>L'éducation est et sera une priorité pour notre équipe, c'est pourquoi nous avons voulu donner une continuité dans la gestion des dossiers en dédiant le même adjoint à ce poste. Il y aura également une commission affaires scolaires composée d'Angèle Thulliez, Jean Luc Dupoux et Marylène Lando.</p> <p>Evelyne Lombard Secrétaire</p>	<p>Nous, nous avons une autre idée de la fonction du responsable des affaires scolaires.</p> <p>Il faut tout d'abord qu'une réelle confiance s'établisse entre le monde scolaire et les élus.</p> <p>La personne choisie pour nous représenter auprès de vous est consciente de ses responsabilités et sera un acteur efficace pour que l'école publique devienne un facteur important dans l'évolution de la commune.</p>

Attentes FCPE	Réponse Jean-Hubert ROUGE	Réponse Francis IDRAC	Réponse Jean-Luc DAVEZAC
<p>Prises de décisions concertées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Efforts de communication et échanges d'information avec les partenaires, en particulier avec la FCPE et les enseignants, pour tous les aspects de la vie scolaire et périscolaire (cf. pétition école Anne Frank). 	<p>En ce qui concerne l'école, comme d'ailleurs pour d'autres sujets, nous sommes certains qu'il convient d'écouter, d'associer et de concerter pour être au plus près des préoccupations de nos concitoyens. Sans concertation et réelle écoute, il est impossible d'orienter la prise de décision vers la satisfaction de l'intérêt général.</p> <p>Les décisions ne sont comprises et acceptées que si elles sont précédées d'un dialogue au cours duquel les acteurs concernés (familles, enseignants, personnels communaux) ont participé et pu faire valoir leur point de vue.</p> <p>Nous nous attacherons donc à les associer aux prises de décisions.</p>	<p>Comme nous l'avons toujours fait lors des deux mandats précédents nous mettrons la concertation avec les acteurs concernés au cœur de notre action dès que nous envisagerons un changement dans la vie scolaire et périscolaire (tarifs au quotient familial, réforme des rythmes scolaires...)</p> <p>Dialoguer, échanger, débattre est notre méthode de travail, cela ne veut pas dire pour autant que nous tomberons toujours d'accord, l'essentiel est, pour nous, de ne jamais rompre cet échange.</p>	<p>-Le dialogue : écouter et comprendre Il est évident qu'une concertation régulière entre, parents, enseignants, élus, partenaires impliqués dans la mise en place d'un projet concernant la vie scolaire ou périscolaire est indispensable.</p> <p>-Ecouter, comprendre, expliquer, débattre dans le respect de chacun sera une démarche incontournable"</p>

Attentes FCPE	Réponse Jean-Hubert ROUGE	Réponse Francis IDRAC	Réponse Jean-Luc DAVEZAC
<p>Recrutement et formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garantir des recrutements de qualité, équitables et dans le respect des compétences et diplômes minimums requis. • Garantir aux personnels éducatifs et périscolaires une formation continue de qualité en adéquation avec les besoins des enfants dans leur diversité. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Animation péri-éducative ◦ Animation culturelle, sportive ◦ Prise en charge du handicap ◦ Socialisation 	<p>Mener une gestion des personnels communaux fondée sur la justice, l'équité, la transparence et la suppression d'avantages réservés à certains au détriment des autres, et tourner le dos au clientélisme dans les embauches et nominations fait partie de notre charte programmatique.</p> <p>Nous estimons que les règles doivent être les mêmes pour tous et toutes ; les recrutements se feront donc sur une base de transparence et d'équité prenant en compte des critères objectifs, tels que compétence et diplômes.</p> <p>Dans le strict respect de la loi, les directrices et directeurs d'école retrouverons le rôle qui est le leur dans ces recrutements.</p> <p>Une équipe éducative est d'autant plus performante si elle est bien formée. C'est la base indispensable au développement favorable de nos enfants. Nous nous attacherons à ce que chacun des agents en charge des affaires scolaires et périscolaires soit accompagné dans un processus de formation personnalisée adaptée aux besoins dans les domaines de l'accueil et de la prise en compte des différences (physiques, psychologiques ou sociales), ou encore dans les domaines pédagogiques et socioculturels pouvant étoffer l'offre déjà existante.</p>	<p>Notre collectivité a toujours mis les moyens humains afin d'accueillir et d'encadrer les enfants que ce soit durant le temps scolaire (une ATSEM par classe) ou durant le temps périscolaire (animateurs). Nous nous inscrivons dans la continuité.</p>	<p>- S'occuper d'enfants demande des dispositions particulières et une formation adaptée à chaque poste. Ces critères et eux seuls nous guideront pour tout recrutement.</p> <p>- Chaque salarié (animateur ou autre) bénéficie d'un temps de formation qui lui permette d'être plus efficace dans son travail et d'évoluer personnellement.</p> <p>- Nous veillerons à ce que chacun occupe le poste qui lui convient dans le respect de tous.</p> <p>- L'école publique doit avoir les moyens d'accueillir tous les enfants et permettre à ceux qui souffrent d'un handicap de vivre au mieux, aidés par une assistante scolaire. Ce sont des situations que j'étudierai personnellement</p>

Attentes FCPE	Réponse Jean-Hubert ROUGE	Réponse Francis IDRAC	Réponse Jean-Luc DAVEZAC
<p>Infrastructures :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Extensions ou construction des écoles nécessaires pour faire face à la forte croissance démographique de l'Isle-Jourdain. • Construction de voiries et stationnements en nombre suffisant et adaptés à la fréquentation des établissements. • Construction d'équipements sportifs. 	<p>Nous voulons rompre avec la situation actuelle en ce qui concerne les investissements, à savoir que nous voulons penser et réaliser des projets qui seront adaptés à l'évolution démographique et aux besoins de la population.</p> <p>En ce qui concerne l'école, il est impensable aujourd'hui que les investissements lourds réalisés récemment ne suffisent plus aux besoins. Il est inacceptable que faute de locaux suffisants, les enfants qui en ont besoin soient privés de sieste.</p> <p>L'essor démographique de notre territoire est une réalité dont il faut tenir compte. La nouvelle équipe municipale quelle qu'elle soit va se trouver confrontée à un problème d'adaptation d'offre en bâtiments scolaires.</p> <p>Si mon équipe est élue, elle va s'employer dans la limite du possible à agrandir les écoles existantes et étudier l'opportunité de construire un nouveau groupe scolaire évolutif permettant de faire face à l'ouverture de nouvelles classes.</p>	<p>En ce qui concerne les infrastructures, au-delà de notre bilan (construction du groupe scolaire, rénovation de l'espace restauration-claie de René Cassin et d'Anne-Frank) nous resterons attentifs à l'évolution démographique afin de pouvoir toujours accueillir les enfants dans de bonnes conditions.</p> <p>Dès notre élection, nous envisageons de créer au plus vite des classes de maternelle supplémentaires puis dans un second temps nous envisagerons un projet de plus grand envergure auquel nous ne manquerons pas d'y associer, comme c'est aujourd'hui le cas pour le 22eme collège, les acteurs concernés.</p> <p>En parallèle, le projet de la ZAC de la porterie va se concrétiser. Il comporte beaucoup d'aménagements positifs pour le groupe scolaire dont notamment une voie d'accès reliant la route de Toulouse et l'Avenue de Verdun, une salle de sport et son parking.</p>	<p>- Il est logique que les infrastructures répondent aux nouveaux besoins de la population.</p> <p>- Aménager, agrandir, construire : c'est en concertation avec tous les acteurs concernés que nous choisirons le projet le mieux adapté.</p>

Attentes FCPE	Réponse Jean-Hubert ROUGE	Réponse Francis IDRAC	Réponse Jean-Luc DAVEZAC
<p>Rythmes scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation proactive d'une grande concertation, dès le mois de mai, pour identifier les opportunités d'amélioration des rythmes scolaires actuels et pour leur mise en place dès la rentrée 2012 	<p>Au-delà de l'organisation pratique des rythmes scolaires, nous souhaitons réfléchir avec tous les acteurs (enseignants, parents d'élèves, intervenants périscolaires....) à une organisation cohérente de la journée de l'enfant au travers d'un réel projet éducatif et pédagogique afin de pouvoir répondre au maximum aux besoins des enfants de notre commune.</p>	<p>La réforme des rythmes scolaires, a permis à notre collectivité de travailler en étroite collaboration avec les associations culturelles et sportives dans ce nouveau temps d'activité périscolaire, nous continuerons ce travail.</p>	<p>Il est évident que le temps libéré par les nouveaux rythmes scolaires doit être aménagé de façon à ce que chaque enfant puisse s'enrichir et s'épanouir.</p> <p>Il est logique que tous les intervenants concernés par ce projet (parents, enseignants, élus, animateurs, associations, clubs....) construisent ensemble ce nouvel espace qui doit être un plus pour chaque élève.</p>
<p>Restauration collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une cuisine centrale et locale. • Mise en place de projets autour de l'alimentation et de l'éducation à la santé. 	<p>Nous souhaitons réfléchir à l'amélioration de la restauration scolaire, notamment en étudiant la faisabilité d'une relocalisation de celle-ci.</p>	<p>La mise en place d'une cuisine centrale portée par la seule ville de l'Isle-Jourdain n'est pas envisageable pour le moment.</p> <p>Néanmoins, nous restons attentifs à la qualité de la nourriture proposée aux enfants par le biais de la commission menu où tous les acteurs (agents, représentants des parents d'élèves, coordinatrice clae-clash, représentants des enfants) peuvent s'exprimer en présence du prestataire de service et d'une diététicienne.</p> <p>Le marché de la restauration va bientôt être renouvelé comme il y a trois ans, les représentants d'élèves seront consultés sur leurs attentes.</p>	<p>Vous n'êtes pas sans savoir que la cofondatrice du rassemblement Eco citoyen est sur notre liste et bon nombre de co-listiers l'ont rejointe dans sa responsabilité.</p> <p>Donc nous sommes très sensibles à tout ce qui touche le bio, l'agriculture raisonnée, les circuits courts. Si vous vous reportez à notre programme vous conviendrez que nous allons en votre sens.</p> <p>Elus, nous mettrons tout en oeuvre pour mettre en place une cuisine centrale locale, la rapprocher des producteurs locaux.</p> <p>- Les enfants pourront participer à des ateliers < cuisine >, conseillés par une diététicienne ils découvriront ce qu'est une alimentation saine et équilibrée.</p>

Attentes FCPE	Réponse Jean-Hubert ROUGE	Réponse Francis IDRAC	Réponse Jean-Luc DAVEZAC
<p>Sécurité :</p> <p>Mise en place d'actions concrètes concernant la sécurité sur les abords des écoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépose des enfants • Circulation routière • Pédibus, pistes cyclables • Généralisation de la sécurité des passages piétons aux alentours des écoles 	<p>La sécurité est le premier besoin de nos enfants. Si nous sommes élus, nous mettrons en œuvre toutes les mesures qui s'avèreront nécessaires, qu'elles soient organisationnelles (contrôle des allées et venues) ou pratiques (plan de circulation, sécurisation des passages piétons ...)</p>	<p>La sécurité reste une de nos grandes préoccupations, c'est pourquoi nous demandons à la police municipale d'être présente lors des entrées et sorties des classes.</p> <p>Nous voulons également améliorer les accès aux écoles, et notamment en créant des liaisons douces.</p>	<p>Dans notre programme il y a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation de lignes de pédibus (maternelle et primaire) - la sécurisation des entrées et sorties des établissements par : <ul style="list-style-type: none"> - Les quais déposes minutes - Une meilleure signalisation - La mise en place d'abris bus - L'embauche de personnel supplémentaire
<p>Actions vers la culture :</p> <p>Prises d'initiatives concernant des projets/partenariats culturels et historiques avec les associations de la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parcours culturels autour du patrimoine de notre ville • Apprentissage des langues • Intervention des associations dans les écoles 	<p>Il va de soi que culture et éducation sont liées, un nouveau projet éducatif et pédagogique devra intégrer de possibles partenariats ainsi que la prise en compte des spécificités de notre cité.</p>	<p>La réforme des rythmes scolaires, a permis à notre collectivité de travailler en étroite collaboration avec les associations culturelles et sportives dans ce nouveau temps d'activité périscolaire, nous continuerons ce travail.</p>	<p>la découverte du patrimoine pourra se faire en partenariat avec les associations concernées</p> <ul style="list-style-type: none"> - comme pour les adultes un rallye culturel adapté permettra aux enfants de découvrir les richesses de notre cité (l'adjointe à la culture sera une interlocutrice privilégiée)

Attentes FCPE	Réponse Jean-Hubert ROUGE	Réponse Francis IDRAC	Réponse Jean-Luc DAVEZAC
<p>Actions vers le numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement du numérique dans les écoles. • Sensibilisation à l'utilisation d'internet et risques associés. 	<p>Nos enseignants doivent pouvoir s'appuyer sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Nous devons donc faire entrer pleinement les écoles dans l'ère du numérique, notamment par la mise en place d'un réseau de qualité ainsi que d'outils performants selon les besoins et demandes des enseignants.</p>	<p>Nous continuerons à financer l'équipement informatique des écoles (14 ordinateurs par école primaire + un ordinateur par classe) ainsi que le matériel nécessaire aux activités sportives (table de ping-pong)</p>	<p>Notre programme a pris en compte l'importance des nouvelles technologies et ensemble nous veillerons à ce que chaque établissement en soit doté.</p>

Attentes FCPE	Réponse Jean-Hubert ROUGE	Réponse Francis IDRAC	Réponse Jean-Luc DAVEZAC
<p>Ecologie et citoyenneté :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engager une démarche de rationalisation des dépenses énergétiques afin d'en limiter les coûts de fonctionnement et de faire progresser le confort d'utilisation des locaux ◦ Recherche de solutions énergétiques plus durables ◦ Amélioration de l'isolation • Renforcement des actions d'éducation à la citoyenneté ◦ Nettoyage des berges de la Save pour les plus grands 	<p>Si les électeurs nous accordent leur confiance nous nous attacherons à faire du développement durable une des priorités de notre commune en promouvant toutes les actions qui vont dans le sens de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la lutte contre le réchauffement climatique en privilégiant les économies d'énergie - la préservation de la biodiversité - la dynamique de développement selon des modes de production et consommation durables tant dans le domaine de l'urbanisme que des bâtiments et infrastructures communales. <p>Ainsi une démarche globale concernant tous les bâtiments communaux devra être mise en place afin de rationaliser les dépenses d'énergie. Notre gestion dans le domaine environnemental s'inscrit dans une démarche Agenda 21 à l'échelle de la commune.</p> <p>L'écocitoyenneté est nécessaire pour la construction du monde de demain ; nous solliciterons une association d'éducation populaire régionale afin qu'elle intervienne dans le cadre périscolaire pour former et accompagner les enfants dans les projets qu'ils souhaiteront mettre en place sur ce sujet.</p>	<p>Le Conseil municipal des jeunes perdurera et leurs projets les plus pertinents se verront concrètement réalisés (aménagement parc de la marquise, sensibilisation des lislois au tri des déchets...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comme nous serons des élus responsables il est primordial de favoriser tout ce qui permet de protéger notre planète (basse consommation, énergie solaire, etc . . .) - En organisant les actions ponctuelles les enfants seront sensibilisés aux gestes (éco-citoyens > - Nous vous soutiendrons dans toutes les initiatives que vous prendrez en ce sens.

Attentes FCPE	Réponse Jean-Hubert ROUGE	Réponse Francis IDRAC	Réponse Jean-Luc DAVEZAC
<p>Vivre ensemble :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structuration d'un réseau éducatif local associant la Mairie, l'école, les associations et les parents (Aides aux devoirs...) • Aides financières pour l'achat des fournitures scolaires sous la forme de bons d'achats pour les familles en difficultés. 	<p>La nouvelle dynamique que nous souhaitons mettre en place dans la gestion participative des affaires scolaires et périscolaire sera, nous en sommes sûr l'outil idéal pour la mise en place et l'accompagnement de toutes les actions complémentaire à l'enseignement dispensé dans le cadre scolaire (aide aux devoirs soutiens aux familles en situations sensibles...)</p>	<p>Enfin soyez sûr, que les enfants socialement en difficultés sont et seront épaulés par le centre d'action sociale communale.</p>	<p>Un point de notre programme (p14) Réfléchir avec chaque établissement scolaire à la création d'un atelier de soutien.</p> <p>Quant aux aides financières pour l'achat des fournitures scolaires, attribuées aux familles en difficultés, plus d'informations sont nécessaire avant de prendre une décision.</p> <p>En concertation avec les membres de la commission < Education, Citoyenneté, Démocratie > ,</p> <p>Nous avons répondu le plus honnêtement possible.</p> <p>Notre programme est l'écho de vos préoccupations et durant notre mandat l'Education sera notre priorité.</p>
<p>Le mot de la fin</p>	<p>Espérant avoir répondu à vos attentes.</p> <p>Soyez assuré de ma parfaite considération.</p> <p><i>Jean Hubert ROUGÉ</i></p>	<p>Je reste à votre disposition pour toute précision ou interrogation, soyez certain que pour nous l'Education est la clé de vôite de notre action.</p> <p><u>Francis IDRAC</u></p>	<p>A vous de nous accorder votre confiance.</p> <p>Jean-Luc DAVEZAC ALTERNATIVE L'ISLE-JOURDAIN.</p>